



Conduite sous stupéfiant

Par sra21, le 26/06/2018 à 12:00

Bonjour,

Je me suis faite contrôlée et j'avais fumé la veille, le dépistage salivaire était donc positif.

Mon permis est suspendu pendant 6 mois mais j'ai vu qu'il y en a c'est 3 mois ou 4 mois qu'on leur a suspendu je voulais savoir pourquoi moi c'est 6 mois sachant que j'ai jamais eu de soucis d'alcool ou de stupéfiant avant et cela fait 7 ans que j'ai mon permis.

Lors du contrôle les gendarmes m'ont parlé d'une contre expertise si je suis pas d'accord avec le dépistage et donc d'aller à l'hôpital faire une prise de sang j'ai refusé étant donné que j'acceptais étant donné que j'avais fumé la veille mais est-ce que j'aurais mieux fait de leur dire que je voulais la faire ?

De plus j'ai vu dans le forum qu'il y en a qui parle en taux alors que les gendarmes m'ont dit qu'on ne cherchait plus à savoir le taux maintenant mais seulement si c'est positif ou négatif . Est-ce sûr?

Est-ce que c'est sûr qu'il va être suspendu pendant 6 mois ou est-ce que le tribunal peut décider autre chose (par exemple seulement une amende) ou alors est-ce que c'est sûr qu'il sera suspendu mais qu'en plus j'aurai une amende etc..

Merci de me conseiller.

Par sra21, le 26/06/2018 à 12:02

J'ai oublié ma dernière question: comment se déroule la visite médicale est ce que c'est une prise de sang ou un test urinaire ou bien les 2?